



Journal municipal de Compton • mars 2016 • Volume 25 • Numéro 2 • www.compton.ca/echo

Compton L'écho municipal



Camp de jour estival pour les enfants

La Municipalité reconduit son programme d'aide financière

- page 4



Les signataires de l'entente: Martial Gaudreault, directeur général de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, Pascale-Maude Gosselin, directrice du CPE Les Trois Pommes, Bernard Vanasse, maire de Compton et Yves Gilbert, président de la Commission scolaire des Hauts-Cantons

ENTENTE

Trois nouvelles classes accueilleront les enfants de la maternelle au pavillon Notre-Dame-des-Prés

- page 6

Prochaines assemblées régulières du conseil :
le mardi 8 mars 2016 à 19 h 30
Heures d'ouverture du bureau municipal :
du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

L'écho citoyen



Avis aux lecteurs, collaborateurs et annonceurs de L'écho

Notre journal est maintenant distribué entre le 22 et le 24 du mois. La date de tombée pour nous livrer des communiqués et des publicités est maintenant le 15 de chaque mois. Notez que les organismes à but non lucratif de Compton peuvent publier gratuitement leurs annonces et renseignements dans notre mensuel.

Si vous désirez collaborer à L'écho, faire parvenir un article ou un communiqué ou placer une publicité, contactez le 819 835-0048 ou echo@lilimagine.com. Merci à tous!

Assemblée générale annuelle des Comptonales
- page 4

Le grand Bazar familial 0-14 ans de Compton
- page 9



L'équipe de L'écho de Compton se réjouit et félicite chaleureusement Madame Diane Goyette pour son Mérite estrien. Tous vos accomplissements sont une inspiration pour notre journal et pour toute la collectivité comptonnoise. - page 8



Vos affaires municipales

Écho du maire



Bonjour à toutes et à tous,

Le projet de réaménagement de l'école est sur les rails! Tous les intervenants se sont entendus pour l'ajout de trois classes et le réaménagement de la bibliothèque et du comptoir familial.

Le comité qui pilote le projet est composé des participants suivants : Mme Solange Masson, M. Karl Tremblay et moi-même. Nous serons responsables de coordonner tous les aspects reliés aux étapes de construction pour le réaménagement.

Nous souhaitons offrir à nos bénévoles, aux enfants, au personnel enseignant ainsi qu'aux citoyens des espaces conviviaux et mieux adaptés à leurs besoins actuels.

De cette façon, nous pouvons exprimer notre très grande appréciation pour tous ces intervenants et l'importance qu'ils ont dans le maintien de la vitalité de la municipalité.



Cette année, la semaine de persévérance scolaire se déroule entre le 15 et le 19 février 2016. L'importance de ce sujet n'est plus à débattre. Il est primordial d'encourager et de soutenir les étudiantes et les étudiants dans les efforts qu'ils investissent dans leur parcours scolaire. Cette période de leur vie est déterminante pour la réussite de leur carrière. Visitez le site du réseau des instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec pour plus d'informations et d'outils à ce sujet.

La journée *Plaisirs d'hiver* a eu lieu le samedi 6 février dernier. Un grand merci à tous celles et ceux qui ont multiplié leurs efforts afin de faire une réussite de cet événement! La température soursnoise de cette année nous a toutefois tenus en haleine, cependant tout s'est bien déroulé. Entre autres, les participants ont pu faire des promenades en voiture à chevaux, expérimenter le yukigassen lors du tournoi, patiner, apprécier la musique et le feu de camp. Ce fut une belle journée familiale et nous élaborons déjà des plans pour l'an prochain! Merci à tous les participants.

- Bernard Vanasse

Séance ordinaire du 9 février 2016

LA MUNICIPALITÉ AUTORISE

- un appui financier au montant de 1 600 \$ à l'organisation Sécurijour dont l'événement se tiendra le 27 mai 2016 au Verger Ferland de Compton. Cette activité regroupe plusieurs ateliers axés sur la prévention en divers milieux. La popularité et l'intérêt suscités par cette activité auprès des jeunes des 4e, 5e et 6e années du primaire justifient cet appui.

- une dépense d'un montant de 2 320 \$ pour les frais de formation de l'École nationale de pompiers du Québec. Le service Sécurité incendie devant poursuivre la formation de ses nouveaux pompiers; une session de formation « Pompier 1 – autosauvetage » se tiendra dans les prochaines semaines. Les autres frais reliés à cette formation (salaires, déplacements et repas, si applicables) sont également autorisés.

- la participation municipale pour le Camp de jour 2016. Celle-ci se chiffrent comme suit :

- 155 \$ par enfant participant au camp de jour
- 55 \$ d'aide financière supplémentaire pour un 2e enfant
- 80 \$ d'aide financière supplémentaire pour un 3e enfant.

Le remboursement, estimé à une somme totale de 10 700 \$, sera versé aux parents conditionnellement à ce que tous les critères établis au Programme d'aide financière pour la participation à un camp de jour soient respectés. Les modalités et informations utiles aux parents concernant la tenue du camp de jour de l'été 2016 sont publiées en page 4 de ce numéro de L'écho ainsi que sur le www.compton.ca.

- la création d'un comité du conseil AD HOC ayant pour mandat, dans un premier temps, d'examiner et d'étudier tous les aspects reliés aux différentes étapes des travaux nécessaires au réaménagement de la bibliothèque municipale. Ce comité devra ensuite soumettre le résultat de son analyse au conseil municipal pour décision. Les élus suivants sont nommés sur le comité : M. Bernard Vanasse, président, Mme la conseillère Solange Masson et M. le conseiller Karl Tremblay. Les personnes-ressources suivantes se

Pour le plaisir de mieux manger

Votre marché de quartier

Marché Patry et fils



Grande variété de produits locaux
Viandes fraîches,
charcuteries et fromages fins
Abondance de fruits et légumes de qualité



Ample sélection de vins haut de gamme et de spiritueux

SAQ

Ouvert tous les jours de 8 h à 21 h | 819 835-5492



LE RELAIS DU DOMAINE
CLUB VIDÉO · DIÉSEL

6950, Rte. Louis-S.-St-Laurent
Compton (Qc.) J0B 1L0



Tél. / Fax : 819 835-9448

Station Service Boivin Inc.



6640, Louis-S.-St-Laurent, Compton J0B 1L0

Patrick et Daniel

Tél. 819 835-5447 Téléc. 819 835-0647

garageboivin@hotmail.com

**Plein de nouveau
chez Wood 2.0**

Nouveauté! Petit poulet rôti sur BBQ
à déguster sur place ou à emporter

Ouvert 7 jours de 10 h à 21 h | Tél 819 835-0060



joindront au comité lorsque leur expertise sera requise : M. Eric Brus (travaux publics), et M. Alain Beaulieu (urbanisme). La trésorière, Nancy Marcoux, est nommée à titre de secrétaire du comité.

- l'inscription de madame Solange Masson au 28e Colloque de l'AMEUS (l'Association de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke) le 26 février prochain au coût de 40 \$.

- la directrice générale par intérim à émettre une attestation de la conformité aux règlements municipaux à Groupe Conseil UDA inc., consultant pour l'entreprise Gazoduc TQM. Le requérant, Groupe Conseil UDA Inc, agissant à titre de consultant pour la compagnie Gazoduc TQM, traversant la propriété de la Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. située sur le lot 1 802 825 du cadastre du Québec près de la route Louis-S.-St-Laurent, demande l'obtention d'une attestation de la conformité aux règlements municipaux pour les travaux visant à remettre le cours d'eau en état à différents endroits pour assurer la protection des infrastructures de Gazoduc TQM. La demande est conforme au règlement de zonage 2002-35 en vigueur dans la municipalité de Compton.

LA MUNICIPALITÉ CONFIE

- l'inspection et les tests des sept échelles portatives du Service de sécurité incendie à l'entreprise Échelles C E Thibault pour un montant de 238 \$ plus le coût des pièces à remplacer et la main-d'œuvre, si nécessaire.

LA MUNICIPALITÉ DÉSIGNE

- M. Eric Brus, contremaître aux travaux publics, comme autorité compétente pour signer le formulaire d'autorisation pour feu d'artifice à émettre à l'entreprise Royal Pyrotechnie pour l'activité du 23 juin 2016 ou s'il y avait report, le 24 juin 2016. M. Brus détient les compétences requises pour émettre cette autorisation.

Proclamation des JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

La Municipalité de Compton a proclamé les 15, 16, 17, 18 et 19 février 2016 comme étant les **Journées de la persévérance scolaire à Compton et appuie le Projet Partenaires pour la réussite éducative (PRÉE) ainsi que l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage, dont les acteurs du milieu de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires.**

Persévérance scolaire = développement socioéconomique

Considérant que la persévérance scolaire des jeunes est étroitement liée au développement socioéconomique de la municipalité de Compton et le travail concerté réalisé en Estrie pour encourager la persévérance scolaire; la Municipalité de Compton appuie toute initiative visant à promouvoir la persévérance scolaire.

La prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement.

Le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE) a ainsi organisé la 7^e édition des *Journées de la persévérance scolaire* du 15 au 19 février 2016. Ces journées se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la persévérance scolaire.



LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

EN ESTRIE 15 au 19 février 2016
jpsestrie.ca



LA JEUNESSE tuyauterie & cie
 819 849-9793

CHAUFFAGE PLOMBERIE
 Résidentiel Commercial Industriel Institutionnel

PAUL JR. LAJEUNESSE, MAÎTRE PLOMBIER

CMMTQ

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE Des outils pour les parents!

Les parents qui désirent s'impliquer dans la réussite scolaire de leur enfant trouveront une foule d'outils pour guider les jeunes dans leur parcours scolaire sur le site www.parentsestrie.com

L'objectif principal de Parentestrie.com est d'offrir un répertoire de ressources destiné à tous les parents de l'Estrie qui peuvent leur être utiles, peu importe leur lieu de résidence.

ParentEstrie.com agit en quelque sorte comme une bibliothèque qui centralise et condense les meilleurs contenus et les meilleures références pour outiller les parents concernant la réussite éducative de leur enfant. On trouve également une mine de renseignements et de conseils sur le www.reussiteeducativeestrie.ca

Assurances :
 Automobile
 Résidentielle
 Commerciale
 Agricole
 Voyage
 Cautionnement

Le courtier d'assurances indépendant vous protège mieux.



Gérard Leblanc
 Courtier d'Assurances Ltée

Toute une équipe à votre service!

6920, rte Louis-S.-St-laurent, Compton (Québec) J0B 1L0
 Bureau (819) 835-9511 (819) 823-3311 | info@leblancassurances.com

VOTRE PHARMACIE À COMPTON

6630, route Louis-S.-Saint-Laurent
 Compton (Québec)
 819 835-9999

Heures d'ouverture

Lundi au mercredi : 9 h à 18 h
 Jeudi et vendredi : 9 h à 19 h
 Samedi : 9 h à 17 h
 Dimanche : fermé

Pharmaciens-propriétaires affiliés à:

Proximed

Produits naturels la Val'heureuse maintenant en vente



Nouveau service d'injection/vaccination maintenant disponible. Contactez-nous pour plus de détails.

Saviez-vous que nous pouvons transférer vos ordonnances d'une autre pharmacie? (certaines conditions s'appliquent)

Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques rendus.

Chantal Dionne
Eric Portelance
Pharmaciens Inc.



Hon. Marie-Claude Bibeau
 DÉPUTÉE COMPTON • STANSTEAD M.P.

175, rue Queen, bureau 204
 Sherbrooke (Québec) J1M 1K1
marie-claude.bibeau@parl.gc.ca

819 347-2598
 819 347-3583
www.mcbibeau.liberal.ca

Mon climat, ma santé
 POUR MIEUX S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
www.monclimatmasante.qc.ca





Vos affaires municipales



Participation des enfants de Compton à un camp de jour estival

La Municipalité reconduit son programme d'aide financière

Pour la deuxième année consécutive, la Municipalité de Compton offre une compensation financière aux parents comptonais, dont les enfants auront participé à un camp de jour de leur choix à l'été 2016. Cependant, le camp fréquenté devra être accrédité par l'Association des camps du Québec ou être un camp de jour municipal ou un Service d'animation estivale (SAE) ou un camp d'une autre organisation reconnue.

NOTEZ que pour être éligibles à un remboursement, les parents devront déposer leur demande au plus tard **le 30 septembre de l'année en cours** et remplir les critères d'admissibilités mentionnés plus bas. **Le formulaire à remplir sera disponible dans l'édition de juin ou juillet de L'écho ainsi que sur le site de la Municipalité.**

Modalités de remboursement

Le montant global disponible dans le cadre de ce programme d'aide financière pour l'année 2016 est de 10 700 \$. Pour les années subséquentes, le programme sera renouvelable conditionnellement à l'adoption annuelle de cette subvention municipale. En 2016, l'aide financière autorisée pour les citoyens respectant les critères d'admissibilité se définit comme suit :

- 155 \$ par enfant participant au camp de jour
- 55 \$ d'aide financière supplémentaire pour un 2e enfant participant au camp de jour
- 80 \$ d'aide financière supplémentaire pour un 3e enfant participant au camp de jour

NB. L'aide supplémentaire ne s'applique que si un parent effectue une demande pour plusieurs enfants à sa charge sur le même formulaire.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible à une aide financière, tous les critères suivants doivent être satisfaits :

- Le parent et l'enfant demandant l'aide financière **doivent résider** sur le territoire de la Municipalité de Compton



- Le camp de jour fréquenté doit être accrédité par l'Association des camps du Québec ou être un camp de jour municipal ou être un Service d'animation estivale (SAE) ou une autre organisation reconnue
- Les frais d'inscription annuels au camp doivent avoir été payés au complet
- Dans le cas de camps permettant une inscription hebdomadaire ou quotidienne, un minimum de 15 jours de fréquentation est requis
- Toutes les demandes doivent être déposées au plus tard le 30 septembre de l'année en cours.

Procédures à suivre pour le traitement de la demande

Pour se prévaloir d'un remboursement, le formulaire prescrit doit être rempli et accompagné des pièces justificatives suivantes :

- Une preuve de résidence du parent sur le territoire de la Municipalité de Compton. (Photocopie d'un permis de conduire recto verso encore valide ou photocopie d'un compte datant de moins de 30 jours).
- Une preuve de fréquentation scolaire, l'adresse fera foi du lieu de subvention, l'aide de deux Municipalités ne pouvant s'additionner.
- Un reçu officiel du camp de jour prouvant que les frais ont été acquittés pour la saison estivale ou faisant état du nombre de jours payés (minimum de 15 jours). Le reçu doit également comporter les informations suivantes :
 - l'identification du camp, la date, le nom du parent (citoyen de Compton), le nom de l'enfant, le montant payé, le nombre de jours de présence (minimum 15 jours pour les camps permettant une inscription hebdomadaire ou quotidienne).
- L'aide financière sera versée à l'ordre du parent ayant fait la demande à la fin de la période de fréquentation des camps, sur réception de **tous les documents conformes**.
- Date limite de demande de remboursement : 30 septembre 2016.

La Municipalité se réserve le droit de refuser une demande si tous les critères d'admissibilité et les termes de la procédure de remboursement ne sont pas respectés.

Fondements de la politique municipale d'aide à la participation à un camp de jour

La décision du conseil municipal de Compton d'adopter sa politique d'aide à la participation à un camp de jour découle des situations suivantes:

- On ne trouve pas, sur le territoire de Compton, les infrastructures de loisirs adéquates pour recevoir ce type d'activité
 - Par contre, des camps de jour structurés se situent à proximité de la Municipalité de Compton
 - Il existe d'importantes disparités entre les services offerts et les frais directs s'y rattachant selon le camp et le type de programme choisi
 - Des frais supplémentaires sont facturés aux résidents de Compton pour participer à ces divers camps de jour
- Et des demandes ont été adressées au conseil municipal pour élargir le nombre de camps admissibles.



Avis public d'entrée en vigueur

Règlement numéro 2002-35-25.15 amendant le règlement de zonage no 2002-35 afin d'interdire la construction sur les lots 1 802 603 et 1 802 735 suite aux pluies des 9 et 10 juin 2015 à la demande du ministère de la Sécurité publique

Veuillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 8 décembre 2015, la Municipalité de Compton a adopté le règlement n° 2002-35-25.15. Ledit règlement est intitulé : « *Règlement numéro 2002-35-25.15 amendant le règlement de zonage no 2002-35 afin d'interdire la construction sur les lots 1 802 603 et 1 802 735 suite aux pluies des 9 et 10 juin 2015 à la demande du ministère de la Sécurité publique* »;

Ce règlement avait fait préalablement l'objet d'une assemblée publique de consultation le 8 décembre 2015. Il vise à interdire la construction pour des raisons de sécurité publique sur les lots 1 802 603 et 1 802 735;

Ce règlement a été approuvé par le conseil de la Municipalité régionale de comté le 13 janvier 2016 et un certificat de conformité a été émis à cette date. Ce règlement est entré en vigueur le 13 janvier 2016;

Tout intéressé peut prendre communication dudit règlement aux heures ordinaires d'affaires de la Municipalité au bureau situé au 3, chemin Hatley, à Compton.

Donné à Compton, ce 22 février 2016

Martine Carrier,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim



Comptonales

INVITATION

Assemblée générale annuelle

Mercredi 23 mars 2016, 19 h

Endroit: Local des Comptonales, 6775, Route Louis-S.-Saint-Laurent, app. 2,
Compton (Québec) JOB 1LO
(bâtiment entre l'hôtel de ville et l'église de Compton, au 2^e étage)

Compte-rendu et faits saillants 2015
Présentation des états financiers
Élection au conseil d'administration

Merci de confirmer votre présence à direction@comptonales.com
ou au 819 835-9463

SOYEZ prêt, VÉRIFIEZ vos avertisseurs

Nos visites de prévention pour l'année 2016 vont bientôt débiter. D'ici là, le Service de sécurité des incendies de Compton et le ministère de la Sécurité Publique vous invitent à vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs. Parce que les pompiers ont votre vie à cœur, ils vous rappellent qu'un avertisseur muni d'une pile qui fonctionne bien est un duo indissociable qui sauve des vies. Profitez donc de ce moment pour vérifier vos avertisseurs et pour remplacer la pile, au besoin.

- Patrick Lanctôt, TPI

Durant la visite les pompiers procéderont à la vérification des avertisseurs et des équipements présents conformément au règlement relatif à la prévention contre les incendies de Compton et du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook. Il faut savoir que ces visites sont obligatoires. De plus, sachez que la visite de prévention faite par les pompiers est différente de celle faite par l'assureur. Donc vous devez recevoir le ou les pompiers qui se présenteront à votre demeure et répondre aux questions qui vous seront posées.

FAITES UN POMPIER DE VOUS, VOTRE SÉCURITÉ EN DÉPEND.

Comment vérifier votre avertisseur de fumée et de monoxyde de carbone?

- Appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement, pour l'avertisseur de monoxyde de carbone il peut y avoir un délai plus long.
- Vérifiez la capacité du détecteur de fumée en éteignant une chandelle près de l'avertisseur. Si l'avertisseur est relié à une centrale, avisé votre compagnie d'alarme de l'essai du signal avant de procéder au test de transmission d'alarme.

Des points importants

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, remplacez la pile immédiatement. Ces signaux indiquent que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et dans les chambres à coucher où l'on dort la porte fermée.
- Installez-en dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond et à moins de 5 mètres (±15 pieds) des chambres.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les dix ans au maximum ou selon les indications du fabricant. S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. Ne dépassez jamais la durée suggérée par le fabricant ou le dix ans.
- Installez un avertisseur de monoxyde

de carbone par étage si requis, y compris au sous-sol et dans les chambres à coucher où l'on dort la porte fermée.

- Remplacez votre avertisseur de monoxyde de carbone selon les indications du fabricant. S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. Ne dépassez jamais la durée suggérée par le fabricant.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée et de monoxyde de carbone si requis, mais vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Monoxyde de carbone requis si

- Un avertisseur de monoxyde de carbone est requis en présence d'un appareil de chauffage et/ou tout accessoire à combustion utilisé dans l'immeuble. Soit un appareil au gaz, à l'huile et à combustion solide (bois, granule, etc.)
- Un avertisseur de monoxyde de carbone est requis en présence d'un garage attenant à l'immeuble.

Source : Ministère de la Sécurité Publique, Municipalité de Compton et MRC de Coaticook

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre Service de sécurité incendie municipal 819 835-5584 poste 228 et visitez le site www.msp.gouv.qc.ca/incendie, sous la rubrique Matériel d'éducation.

TAXES MUNICIPALES Dates d'échéance des quatre versements :

24 février 2016
26 avril 2016
27 juin 2016
29 août 2016



POUR DES NOUVELLES DE COMPTON
ENTRE DEUX NUMÉROS DE L'ÉCHO!

ÉCOUTEZ NOS ÉMISSIONS
À CIGN AU 96,7 FM
OU À WWW.CIGNFM.CA

• L'ÉCHO DE LA SOURCE
TOUS LES MERCREDIS DE 8 H 30 À 9 H

• 100 % CHEZ NOUS
LE MERCREDI DE 11 H À 13 H

SUIVEZ LA PAGE FACEBOOK
DE L'ÉCHO DE COMPTON



Les entreprises
Éric Groleau inc.
819-574-7550

Plus de 50 équipements à votre service

- Tonte et entretien de gazon • Balayage de rue et de pelouse
- Application de compost • Paillis • Pierres nette et plus
- Transport de bois et de vrac • Rotoculteur et laboureur
- Remorques dompeuse et plateforme • Mini excavation
- Déchiquetage de branches d'arbre • Débroussaillage
- Terrassement • Aérateur • Ramassage de feuilles

Et plus encore sur : www.entreprisesgroleau.com

Ferblanterie
Edgar Roy

Fabrication sur mesure
Service clé en main
Étude complète de réseaux de chauffage et ventilation
Vente, réparation et installation
Soudure, coupe et pliage de métal en feuillet

Systèmes complets
de chauffage, ventilation,
climatisation et réfrigération
Conception, fabrication et installation
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL - INSTITUTIONNEL

T. 819 849-0532
achats@ferblanterieroy.ca
1021, rue Child
Coaticook, Qc J1A 2S5

ferblanterieroy.ca

CMMTO

SyGhi Danse
ZUMBA fitness

Mary Lène Dallaire Ghislaine Giroux
Instructrices certifiées

Zumba Kids®
(7 à 11 ans)
Kids Jr®
(4 à 6 ans)
Coût: 80\$ (durée 45 min. 10 semaines)

Zumba Step®
Zumba Toning®
Zumba Gold®
Zumba Fitness®

1x sem. 100\$ • 2x sem. 120\$
3x sem. 140\$

Infos et inscriptions :
819 835-0478 info@syghidanse.com
Venez nous visiter au www.syghidanse.com

Horaires pour Compton (École Louis-St-Laurent)
Lundi 18 h 30 : Zumba Kids 19 h 30 : Zumba Fitness
Jeudi 18 h 30 : Zumba Fitness 19 h 40 : Zumba Step/Toning

Infos sur les horaires de Coaticook et Dixville
SyGhiDanse Zumba Fitness



Monsieur Guy Hardy
Député de Saint-François
Président de séance
Membre du Bureau de l'Assemblée nationale



220, 12^e avenue nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2W3
Tél. : 819 565-3667 Téléc. : 819 565-8779 Guy.Hardy.SAFR@assnat.qc.ca

« Je vous souhaite une belle saison hivernale.
Profitions-en pour faire des activités extérieures
avec la famille et les amis! »



Vos affaires municipales



Trois nouvelles classes accueilleront les enfants de la maternelle au pavillon Notre-Dame-des-Prés

Une belle histoire de mobilisation et de collaboration permet aux élèves résidant à Compton de continuer à fréquenter leur école et, ainsi, éviter des déplacements de clientèle.

- Texte et photos: Lisette Proulx

C'est avec une fierté palpable que les principaux intervenants dans le dossier de la surpopulation à l'école Louis-Saint-Laurent se sont rassemblés au Centre communautaire Notre-Dame-des-Prés le 15 février dernier pour la signature officielle de l'entente qui permettra à une partie de l'édifice de se transformer en un nouveau pavillon pour notre école primaire.

Le maire de Compton, Bernard Vanasse, et la directrice du CPE Les Trois Pommes, Pascale-Maude Gosselin, ont ainsi offert une fin heureuse à plusieurs mois de mobilisation et de concertation en vue trouver une solution à la hausse de clientèle à l'école Louis-Saint-Laurent. L'entente signée par les deux parties du Syndicat de la Copropriété Notre-Dame-des-Prés permet un changement d'usage de communautaire à scolaire afin d'ouvrir la porte à l'aménagement de trois classes de maternelle et d'une bibliothèque municipale scolaire dans son bâtiment.

Entente entre la CSHC et la Municipalité de Compton

La Commission scolaire des Hauts-Cantons (CSHC) et la Municipalité de Compton se sont associées pour effectuer les travaux nécessaires à ce projet. Pour sa part, la CSHC a dégagé un budget de 100 000 \$ pour l'aménagement intérieur des locaux, tandis que Compton prévoit une somme à peu près équivalente pour compléter le changement de fenestration de sa partie de l'édifice et voir aux réaménagements requis pour les nouvelles activités. L'entente prévoit un bail renouvelable où la CSHC verse à la Municipalité un montant de 20 000 \$ pour la location des locaux réservés à son usage pour la première année de l'entente. Les modalités de la présente entente sont prévues pour les cinq prochaines années, soit jusqu'en 2021.

Une victoire pour des parents impliqués

Tous les intervenants dans ce dossier s'entendent à dire que la mobilisation

des parents fut le facteur clé qui a motivé les troupes dans cette lutte contre l'exode des élèves de Compton. « Madame Mélanie-Éliane Marcoux et son groupe de parents nous ont lancé un cri du cœur auquel il était impossible de faire la sourde oreille », confie le directeur de la CSHC, Martial Gaudreault. Au nom du conseil d'établissement, dont elle est la présidente, Mélanie-Éliane exprime sa gratitude en affirmant que les parents se sont sentis écoutés dans ce dossier. « Les décideurs se sont montrés sensible à notre amour pour notre village et notre école et surtout à notre volonté de garder les enfants dans leur milieu afin de continuer à cultiver un fort sentiment d'appartenance ». Preuve de cette motivation, Mme Marcoux confirme que plusieurs parents se sont déjà engagés à aider bénévolement au déménagement et à l'installation des classes de maternelle et que le comité d'établissement poursuit sa démarche afin de mettre en place un fonds dédié qui sera affecté à des projets ponctuels pour l'école. À cet égard, une lettre sera bientôt acheminée aux parents afin de solliciter leur aide à des activités de financement.

Pertinence d'une gouvernance de proximité

Pour Yves Gilbert, le président de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, cet heureux dénouement est un bel exemple de la pertinence de maintenir une gouvernance de proximité pour répondre aux besoins locaux en matière d'éducation. « Le commissaire André Couture de Compton a fait en sorte que la préoccupation des parents de Compton soit manifestée haut et fort au conseil des commissaires », note monsieur Gilbert. Ce dernier, ayant travaillé depuis plusieurs années à faire reconnaître les besoins spécifiques de la ruralité en ce qui concerne l'éducation, souhaite que cet épisode contribue à faire valoir encore davantage l'importance du rôle administratif et politique d'élus scolaires ancrés dans la réalité de leur milieu. Il tient également à féliciter la communauté comptonnoise pour sa mobilisation. « En gardant ses enfants ici, Compton se garantit de futurs citoyens fiers et impliqués qui viendront enrichir leur collectivité et contribuer au développement de la municipalité ».

Un processus complexe

Il est important de noter que la solution choisie pour créer de nouveaux locaux scolaires n'est pas sans inconvénients. « Ce fut un processus complexe, explique le directeur de la CSHC, Martial Gaudreault. Chacun a dû mettre de l'eau



Bernard Vanasse, maire de Compton, Pascale-Maude Gosselin, directrice du CPE Les Trois Pommes, Louise Dupuis, directrice de l'école Louis-Saint-Laurent et Yves Gilbert, président de la Commission scolaire des Hauts-Cantons

dans son vin. Les élus scolaires et municipaux ont dû consentir d'importants investissements financiers. Le comptoir familial devra se relocaliser, le CPE perd l'usage de certains espaces qui lui était bien commode et la direction de l'école aura à s'adapter à un fonctionnement en deux lieux différents. Je tiens à remercier et à féliciter chaleureusement tous ces acteurs pour leur souplesse et leur collaboration ».

La directrice du CPE, Pascale-Maude Gosselin, avoue que ce projet demande une bonne dose d'adaptation, mais que son organisme ne pouvait que soutenir le désir de la communauté de garder ses enfants à proximité. « Nous regardons ça du côté positif en entrevoyant de possibles maillages avec l'école, car nous travaillons avec la même clientèle de tout-petits. Et de plus, nous entrevoyons que cette cohabitation facilitera l'adaptation des enfants au moment de leur transition de la garderie à l'école ». Quant au comptoir familial, les bénévoles considèrent que c'est plutôt une bonne nouvelle. « La Fabrique et la Municipalité nous offrent des locaux plus grands au sous-sol de l'église. Il ne nous reste qu'à déménager et ça ne nous fait pas peur, on saura se trouver de l'aide! », proclame Luce Michaud, une des huit dames responsables de notre friperie communautaire.

Du positif pour l'école

Pour sa part, la directrice de l'école Louis-Saint-Laurent, Louise Dupuis, se dit agréablement surprise de la rapidité à laquelle une solution a été trouvée pour garder les enfants dans leur communauté. « C'est une très belle ouverture de la part de la Municipalité et nous les en

Selon les prévisions, 288 enfants fréquenteront l'école primaire de Compton dès 2019. Elle en compte actuellement 237, et verra ce nombre augmenter autour de 270 à la rentrée 2016.

remercions. Nous pourrions garder tous nos élèves et notre personnel, et peut-être même embaucher un autre enseignant ». Pour ce qui est de l'adaptation aux changements, la directrice se dit confiante. « Pendant les heures de cours, les maternelles seront dans leurs classes au nouveau pavillon. On prévoit qu'ils n'auront à se déplacer à la grande école que pour la cafétéria, le gymnase et les grosses récréations. Mais les petits auront aussi accès à la bibliothèque et aux infrastructures de jeux en place au Parc des Lions pour les petites récréations. Ça devrait bien fonctionner et on s'adaptera au fur et à mesure ». La directrice est très heureuse du projet de la bibliothèque scolaire municipale au sous-sol du pavillon Notre-Dame-des-Prés. « Un magnifique espace comparé à ce qu'on avait à l'école. Un lieu qui permettra de stimuler davantage le goût de la lecture chez nos enfants et un endroit de maillage entre les élèves et les citoyens de la collectivité ».

Aboutissement d'un gros travail

« Dans toute cette histoire, insiste le maire Vanasse, il ne faut pas oublier le travail colossal de ceux qui ont œuvré dans l'ombre. Je pense aux employés, cadres et élus de Compton et de la Commission scolaire qui n'ont pas ménagé leurs efforts en vue d'arriver à une solution pour ce projet complexe. Ça a demandé énormément de réflexion, de recherches et de discussions. Mais le plus beau là-dedans, c'est qu'on a travaillé ensemble dans la même direction depuis le début. Et de ça, on a tous le droit d'être fiers ».

Les nouveaux locaux au pavillon Notre-Dame-des-Prés seront prêts pour la rentrée scolaire l'automne prochain. Dès le printemps, le Comptoir familial s'installera dans un espace spécialement aménagé pour ses besoins à l'emplacement de l'actuelle scène dans la partie ouest du sous-sol de l'église. Et la Municipalité poursuit ses démarches pour soutenir la Fabrique dans la mise à niveau de sa salle communautaire.

LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES **JM Martineau inc.**

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
Tél. : (819) 835-5773 Téléc. : (819) 835-5516
Michel Martineau • Bruno Scalabrini
jmmartineau@axion.ca
7220, route Louis S St-Laurent, Compton QC J0B 1L0

Travaux Légers Enr.
R.B.Q. : 8343-6162-32

- MINI EXCAVATION
- TRANSPORT BOIS DE CHAUFFAGE
- DÉNEIGEMENT
- FAUCHAGE BORD DE ROUTE
- TRANSPORT PIERRE / SABLE / TERRE

FRANÇOIS DUQUETTE Propriétaire 819 835-0884 FAX : 819 835-0191 CELL : 819 823-2854



Écho de la



NOUVEAU FONDS DE DÉVELOPPEMENT À LA MRC : ORGANISMES ET MUNICIPALITÉS SONT INVITÉS À PRÉSENTER LEURS PROJETS

La MRC de Coaticook a mis en place une nouvelle source de subventions pour les organismes et les municipalités de notre région sous le nom de Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC). Ce fonds a pour mission de soutenir la réalisation de projets structurants pour le développement du territoire de notre MRC.

Le premier appel de projets 2016 du FDMC a été lancé et se terminera le vendredi 15 avril 2016, à 16 h. Un autre appel de projets sera lancé à l'automne 2016.

Les organismes et municipalités intéressés à déposer une demande peuvent se procurer les documents requis sur le site Web de la MRC de Coaticook à www.mrcdecoaticook.qc.ca/services/fonds-programmes.php ou en contactant l'agente de développement rural de la MRC au 819 849-7083, poste 230

Critères d'admissibilité

Les organismes suivants sont admissibles pour obtenir du financement du FDMC pourvu qu'ils couvrent en tout ou en partie le territoire de la MRC de Coaticook :

- Tout organisme à but non lucratif légalement constitué
- Toute municipalité, organisme municipal ou MRC
- Toute coopérative de solidarité de travailleurs ou de consommateurs

NE SONT PAS ADMISSIBLES : Les entreprises privées à but lucratif ou coopératives financières ainsi que les organisateurs du réseau public de la santé et des services sociaux de même que ceux du réseau public de l'éducation.

RENOREGION

L'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook pourra bénéficier du programme RénoRégion, un nouveau programme d'amélioration de l'habitat qui remplace les programmes RénoVillage et PRU. Celui-ci est plus généreux : l'aide financière maximale peut atteindre 95 % des coûts admissibles, jusqu'à 12 000 \$. Nous invitons les gens intéressés à communiquer avec Pierre Laliberté, inspecteur accrédité SHQ, à la MRC de Coaticook au 819 346-3772. Il déterminera si la demande est admissible au programme et indiquera, le cas échéant, les documents qui doivent être fournis pour constituer le dossier.

Dans le cadre de l'appel à projets de décembre 2015, les projets suivants se voient attribuer du financement du Fonds de développement de la MRC de Coaticook :

Enveloppe territoriale		
Promoteurs	Projets	Montant accordé
Écono-Plus	La Commande	4 000 \$
Pavillon des arts et de la culture	Présentation des pièces « Le petit ours gris de la Mauricie » et « Ik Onkar »	5 000 \$
COGESAF	Cartographie détaillée des milieux humides de l'Estrie et du haut bassin de la rivière Saint-François	10 630 \$
Corporation touristique régionale de Coaticook	Un accueil touristique et fantastique	15 000 \$
Enveloppes locales		
Promoteurs	Projets	Montant accordé
	Aménagement d'un parc de voisinage dans le développement des Collines paisibles	15 032 \$
Municipalité de Ste-Edwidge		
Municipalité de St-Herménégilde	Aménagement de la plage du lac Wallace	10 850 \$
Municipalité de Martinville	Parc linéaire	14 916 \$
Total		75 428 \$

Le prochain appel à projet du FDMC a été fixé au vendredi 15 avril 2016, à 16 h.

SUBVENTION DE LA FONDATION NEIL ET LOUISE TILLOTSON

La MRC de Coaticook a reçu la confirmation d'un financement de près de 300 000 \$ sur trois ans afin de travailler sur l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre sur le territoire de la MRC. La pénurie de main-d'œuvre pour les industries et entreprises de notre territoire est un enjeu de plus en plus criant et la MRC souhaite mettre tous les efforts possibles pour favoriser l'arrivée de nouveaux résidents et travailleurs dans notre belle région.

CREATION D'UN COMITE CONSULTATIF EN CULTURE

Ce comité aura comme principal mandat de fournir son expertise au conseil de la MRC de Coaticook quant à l'application de la Politique culturelle de la MRC, à l'élaboration du plan d'action de l'Entente de développement culturel conclue avec le ministère de la Culture et des Communications, et à tout autre programme de financement territorial visant la culture. Les membres du comité représentent les secteurs municipal, régional, artistique, du patrimoine et des organismes à vocation culturelle.

ADOPTION DU PROJET DE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le projet de nouveau Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Coaticook a été adopté. Ce dernier est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC. Des consultations publiques sur celui-ci auront lieu à l'automne 2016.

Étant donné qu'en regard à la procédure officielle d'approbation du Schéma, les dispositions contenues dans ce document ne seront pas applicables avant deux à trois ans, la MRC de Coaticook a cru nécessaire de mettre en place des Règlements de contrôle intérimaire (RCI) qui permettent une application plus rapide de certains éléments :

PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES ET DES ZONES INONDABLES

Les zones inondables du territoire ont été redéfinies afin qu'elles représentent davantage la réalité du terrain et les milieux humides actuels et potentiels de notre territoire sont maintenant protégés au niveau de la MRC.

ABATTAGE D'ARBRES

La réglementation d'abattage d'arbres a été mise à jour afin, notamment, d'encourager davantage la sylviculture et de simplifier son application au citoyen.



ÉCOUTONS NOTRE RADIO!
SUR LES ONDES DE CIGN 96,7 FM
OU EN LIGNE AU WWW.CIGNFM.CA

ÉMISSION L'ÉCHO DE LA SOURCE
ACTUALITÉS DE COMPTON ET DE
WATERVILLE ET INVITÉS DE
NOTRE MILIEU AVEC LISETTE PROULX
LES MERCREDIS DE 8 H 30 À 9 H

ÉMISSION MENU DU JOUR
ACTUALITÉS AGRICOLES, CHRONIQUE
COMPTONALES ET MUSIQUE AVEC
JEAN-FRANÇOIS FOUCAULT
ET ÈVE BONIN
LES JEUDIS, AUX DEUX SEMAINES,
DE 6 H 30 À 9 H, DÈS LE 18 FÉVRIER

Travaux forestiers
Forestry works

Travaux forestiers
Achat de coupes de bois franc

Forestry works
Purchaser of hardwood
at the stump

Soirs / evening
Denis Brouillard
819 835-5554
819 823-6055

Gérin Custeau
Francoeur

NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUES

Agricole, Compagnies,
Immeubles, Successions,
Testaments, Mandats

Tél. : 819 849-4855
Télec. : 819 849-9675

38, rue Child, bureau 110
Coaticook (Québec)

SICO

CENTRE DE PEINTURE
DANIEL LAROCHE enr.

Peinture
Clef
Matériel Artiste

54, rue Main Ouest, Coaticook,
Qc J1A 1P2

819 849-4410

Coiffure Navaho

Pour elle et lui
Coiffeuse styliste:
Sylvie Laperle

18, chemin de Hatley
app.1, Compton J0B 1L0
Tél.: 819 835-0223

Daniel Parent
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

451, rue Main ouest
Coaticook (Québec)
J1A 1P8

819 849-4100

MICHE CROCPOT
Mets cuisinés - Traiteure

Repas • Pâtés • Desserts
Conserves • Mets sans gluten, etc.

19, chemin de la Station
Compton J0B 1L0
819 835-5785

michecrocpot19@gmail.com



Crédit photo : Maxime Picard, La Tribune

C'est un privilège d'être sa sœur!

Le jeudi 11 février, au cours d'une belle soirée de gala, Diane Goyette était honorée par les Mérites estriens, en tant que lauréate, dans la catégorie Personnalité 2015, pour son parcours exceptionnel dans le monde de l'agrotourisme. On lui remettait alors une très belle statuette au profil d'ange. Un côté angélique, ma sœur? Peut-être pas! Par contre, elle est diablement admirable dans tout ce qu'elle accomplit!

- Par Danielle Goyette

Diane Goyette est une grande dame. Mais, c'est aussi et surtout, ma sœur. De quelques années de plus que moi, elle porte en elle tant d'expérience et de sagesse. J'aime être à ses côtés.

Quand elle est montée sur scène le 11 février dernier, elle a accueilli cette statuette très humblement, face aux gens qui applaudissaient. Diane n'aime pas les honneurs et me répète souvent que tout ce qu'elle réussit, elle y arrive grâce à un travail d'équipe complice. Elle me fait penser à un érable très solide qui se tient debout par la puissance de ses multiples racines. C'est une grande force de vie. Un être unique, humble et loyale.

La courte vidéo de ses prouesses n'avait que bien peu de temps pour arpenter tant de chemin parcouru. Déjà, dans les années 1970, elle avait la tête débordante de projets. Elle rêvait de plonger les mains dans la terre, de donner vie à des pommiers, de les voir grandir, crouler sous leurs beaux fruits rouges. Elle et son conjoint de l'époque, Louis Poulin, croyaient follement en cette entreprise que bien peu de gens imaginaient possible. Bon nombre d'individus trouvaient bien extravagante, l'idée de planter des pommiers nains, cette nouvelle forme de culture qui proliférait en Europe! Pourtant, après quelques temps d'études passés dans ces vallées françaises généreuses, Diane ne pensait plus qu'à cela. Et c'est le coup de foudre pour la vallée comptonoise, sa terre riche, ses vastes champs soufflés par un air pur et revigorant qui fut à l'origine de cet incroyable branle-bas. Ça pousserait bien, ici, à Compton, s'était-elle convaincue. Et l'avenir lui donnerait raison. En 1980, ils ont lové une à une 5 500 petites pousses prometteuses dans le sol, les renchaussant avec délicatesse, puis, ils ont attendu. Et entendu aussi bien des mots tordus à leur intention. On n'y croyait pas! De si petits pommiers, ça ne produirait pas, ils seraient trop fragiles, voyons! Ils étaient fous ces jeunes producteurs naïfs.

Et pourtant... Très rapidement, le Verger Le Gros Pierre a acquis ses lettres de noblesse, devenant un exemple unique par sa différence, la qualité de sa



production, l'excellence de ses services et de ses produits dérivés.

Elle avait donné vie à son rêve... Et cela, malgré les on-dit, les qu'en dira-t-on et les mots derrière son dos. Parce que malgré les divergences, elle fonce quand même lorsqu'elle a une idée en tête. Et ses idées, elle les peaufine, les étudie, les évalue avec ses pairs avant de les mettre en branle. Et quand elle y croit, elle se bat pour elles. Plus d'une fois, elle a dû avancer, fouettée par un vent calomnieux en plein visage, s'agrippant à ses convictions et à ses certitudes que le chemin choisi serait le bon. Plus d'une fois, elle a fait face à des orages, des tempêtes, des obstacles montés de hautes pièces pour lui mettre des bâtons dans les roues. Mais, chaque fois, cette pionnière qui n'a pas froid aux yeux se relève, grimpe, surmonte, gronde et parvient à destination avec une force de caractère inimaginable.

C'est ainsi que Les Comptonales ont aussi vu le jour. Par une idée enthousiaste de Lisette, par de fous brainstormings entre amis, par les rencontres animées de passionnés qui voyaient là l'émergence d'une bande de producteurs et d'artistes vivant dans une région si féconde. Et le marché public aussi a vu le jour ainsi... Par une histoire d'amis qui voulaient partager leur bonheur de produire du si bon dans leur coin de campagne fertile. Elle y a travaillé à cette idée, presque à l'épuisement. Car, une fois de plus, elle a dû se battre contre vents et marées, contre l'inertie, contre la crainte de la nouveauté. Et pourtant, elle savait. Elle savait que ce serait un bijou rayonnant au cœur du village.

Elle ne s'était pas trompée et on le sait maintenant!

Diane Goyette est une femme qu'on gagne à côtoyer, à connaître, à aimer. Elle a du cran, elle est franche, droite, loyale, digne et intègre. Quand elle établit des liens de confiance et de respect mutuel avec une personne, c'est du solide. Quand elle est trahie, dupée ou blessée, elle réplique et mord parfois. Comme

une louve qui protège sa meute!

Son savoir est immense et si intéressant. Me promener avec elle dans les bois est un pur bonheur. Elle connaît le nom des plantes, des fleurs, des oiseaux, elle m'apprend cette vie qui la passionne. Et quand elle s'enthousiasme, elle s'anime, raconte avec vivacité, partage ses pages d'existence alors que ses beaux yeux verts pétillent vivement.

Le soir du gala, alors qu'elle était sur scène, tenant bien serrée sa statuette contre sa poitrine, elle s'est soudain retournée vers moi. Sa petite sœur. Elle

m'a regardée et m'a souri. De ce sourire resplendissant qui n'appartient qu'à elle. De ce sourire précieux qui n'appartient qu'à nous, elle et moi, que l'on partage quand on est heureuses.

Ce soir-là, j'ai vu, un instant, le bonheur dans le regard de ma sœur. C'est un travail d'équipe tout ça, m'a-t-elle dit, au retour à la table...

Mais ce soir-là, Diane, c'est bien à toi qu'on faisait honneur.

Et je te tenais à te le dire, je suis fière de toi, ma sœur!

« Je tiens à féliciter Mme Diane Goyette pour le prix du Mérite estrien, catégorie Personnalité, qu'elle a reçu dernièrement. C'est une chance et un honneur que cette entrepreneure visionnaire ait choisi notre municipalité pour y implanter son verger. Au cours de la dernière décennie, son implication dans le développement de nouvelles activités liées à l'agrotourisme a permis à plusieurs projets de devenir réalité. Encore une fois merci et félicitations, Diane! »

- Bernard Vanasse

« Félicitation Diane pour ce Mérite estrien tant MÉRITÉ! Merci d'être cette visionnaire sans compromis qui a su et sait encore nous rassembler autour de projets porteurs qui nous rendent fiers de qui nous sommes, comme femmes, comme agriculteurs et comme rêveurs d'un monde meilleur. »

- Le conseil d'administration des Comptonales et les producteurs du Marché de soir de Compton.

« Félicitations Diane pour cet hommage bien mérité! Ta vision, ta persévérance et ton leadership font de toi une personne-clé du développement de l'agrotourisme dans notre belle région. Continue ton beau travail! »

- Sara Favreau-Perreault, agente de développement rural, MRC de Coaticook

« Chère Diane, voilà une reconnaissance bien méritée! Félicitations pour ton parcours remarquable et merci de ton implication, de tes idées novatrices, du partage de tes connaissances et de ton humour savoureux. C'est un plaisir et un honneur de collaborer avec toi. »

- Nathalie Labrie, responsable du développement économique, MRC de Coaticook

« Connaissez-vous bien des femmes ayant donné la vie à plus de 18 000 enfants? Cette même femme, les a aidés à grandir de façon non traditionnelle. Elle leur a construit une belle et grande demeure. Cette femme authentique et très créative a inspiré plusieurs autres femmes dans les milieux agricole et agrotouristique. Cette femme n'a jamais peur de relever des défis. Débordante d'imagination et généreuse, elle n'hésite pas à faire bénéficier les autres de son expérience et de ses grandes connaissances en s'impliquant dans son milieu. Cette femme déterminée et de conviction a fait voir le jour au Verger Gros Pierre d'hier et d'aujourd'hui. On t'aime Diane! »

- Gaétan Gilbert et Mélanie Éliane Marcoux, Verger Le Gros Pierre





Une abondance d'articles pour les 0-14 ans, un coin de jeux pour les enfants, une occasion sans pareille de faire de bonnes affaires dans une ambiance amusante et conviviale!



Le temps est-il venu de faire de la place dans votre maison?

Vous avez des jouets, des articles de sports ou des vêtements en bon état pour enfants de 0 à 14 ans et vous voulez vous en départir?

Ou vous cherchez des aubaines sur de la marchandise pour vos enfants?

Participez au Bazar familial de Compton, une super vente-débaras écologique et communautaire!

- Lisette Proulx

Le Bazar familial de Compton vise d'abord et avant tout une économie de temps et d'argent pour les jeunes familles de la région. En regroupant des articles pour enfants de 0 à 14 ans dans un même lieu, il évite à ces familles d'avoir à faire la tournée des multiples ventes de garage du territoire dans le but de dénicher des produits d'occasion pour leur marmaille. Il permet aussi d'empêcher des articles encore utiles de se retrouver dans des sites d'enfouissement tout en rassemblant les membres de la collectivité autour d'une activité familiale divertissante.

Le Bazar aura lieu le samedi 23 avril de 9 h à 15 h au sous-sol de l'église Saint-Thomas-d'Aquin de Compton au 6747, route Louis-S.-Saint-Laurent. L'activité se tenant à l'intérieur, la vente aura lieu beau temps, mauvais temps!



Vous avez des articles pour enfants de 0-14 ans à vendre?

Inscrivez-vous dès maintenant à la journée du Bazar familial 0-14 ans du 23 avril prochain en réservant votre table de 8 pieds pour la somme de 15 \$. Tous les profits provenant de la location des tables seront remis à la Fabrique Saint-Thomas-d'Aquin de Compton.

POUR RÉSERVER VOTRE TABLE

Un formulaire d'inscription est disponible ci-contre, sur le site Internet www.bazarcompton.com ainsi qu'au presbytère de Compton.

- Paiement en ligne : 15 \$ (+ 1 \$ de frais Paypal)

- ou au presbytère : 15 \$ (argent comptant seulement).

Conditions de participation

RÉSERVER UNE TABLE

Comme les places sont limitées, votre réservation sera effective uniquement à la réception de votre paiement.

NE VENDRE QUE DES ARTICLES POUR LES 0-14 ANS

Voir la liste des articles acceptés* et prévoir d'apporter assez de monnaie pour bien conclure vos ventes.

RANGER LA SALLE À LA FIN DE LA JOURNÉE

Chaque vendeur sera responsable de ranger sa table et ses chaises avant de partir et de s'assurer que la matériel utilisé est laissé propre et en bonne condition.

GESTION DES ARTICLES NON-VENDUS

Si vous souhaitez ne pas rapporter à la maison vos articles non-vendus, vous aurez la possibilité d'en faire don au Comptoir familial de Compton. Vous pourrez alors les déposer à un endroit prévu à cet effet qui vous sera spécifié le jour même de l'événement.



**Inscription en ligne au www.bazarcompton.com
Ou remplir ce coupon-réponse :**

Formulaire d'inscription

Réservez votre table au Bazar familial de Compton : 15 \$

Nom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

Rapporter le coupon-réponse et le 15 \$ au Presbytère de Compton,
6747, route Louis-S.-St-Laurent, Compton, QC, J0B 1L0 Tél. : 819 835-5474
Heures d'ouverture du bureau :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 15 h, le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 (fermé de 12 h à 13 h)

*ARTICLES ACCEPTÉS

Les organisateurs se donnent le droit de refuser des articles ne correspondant pas aux critères suivants :

- Vêtements pour enfants 0-14 ans
- Vêtements d'extérieur 0-14 ans: habits de neige, tuques, mitaines, etc.
- Chaussures et bottes pour enfants 0-14 ans
- Jouets, casse-tête, livres, jeux de société pour enfants 0-14 ans
- Articles de sports pour enfants 0-14 ans (patins, spike, jambières, casques, vélos, roller-blades, raquettes, gants de baseball, bâtons, balles, ballons, etc.)
- Jeux vidéo
- Vaisselles et ustensiles pour jeunes enfants, bouteilles, gobelets, thermos.
- Sacs à dos et sacs à lunch pour l'école
- Ameublement pour bébés : chaises hautes, mobiles, coupes d'activités, sièges d'appoint et petits meubles. (Si vous avez des meubles plus gros à vendre, vous pouvez apporter une annonce avec photo et la placer sur votre table).
- Poussettes et sièges d'auto conformes
- Vêtements de maternité

On vous prédit des économies

**819 564-PROM
(7766)**

**PROMUTUEL
ASSURANCE**


PROMUTUELASSURANCE.CA





Collège François-Delaplace

Nous prendrons soin D'ELLE... et DE VOUS!

- ★ Immersion dans le monde des chevaux pour toutes les élèves de 1^{er} secondaire
- ★ Possibilité de concentration équestre pour les autres niveaux
- ★ Une résidence scolaire pour filles située dans la magnifique campagne des Cantons de l'Est
- ★ Un encadrement personnalisé et un soutien quotidien
- ★ Des activités variées et stimulantes
- ★ Une équipe de professionnels attentionnés et dynamiques
- ★ Un service scolaire accessible grâce à la déduction d'impôt pour frais de garde
- ★ Un service de transport organisé et efficace à partir de Compton pour les élèves externes

365, rue Compton Est,
Waterville (Québec) J0B3H0
Téléphone : 819-837-2882
Courriel : secretariat@moncfd.com

Concours d'écriture

Étudiants du secondaire et aînés sont invités à participer!

Les Amis du patrimoine de St-Venant-de-Paquette invitent les jeunes de 12 à 18 ans ainsi que les aînés de 65 à 99 ans à participer à un concours d'écriture sur la thématique de l'arbre et de la forêt.

Le nom de la personne gagnante à ce concours sera dévoilé le samedi 21 mai, lors du lancement de la programmation de la saison estivale 2016 qui se tiendra à la maison de l'Arbre sur le sentier Poétique des Amis du patrimoine à St-Venant-de-Paquette.

Une nuit au pays de la poésie

Plus de 6 000 visiteurs sont attendus à Saint-Venant au cours de cette saison 2016 dédiée à la poésie. Parmi les événements qui les attireront, la célèbre NUIT DE LA POÉSIE se déroulera durant la nuit du samedi 13 août sous la direction



artistique de **David Goudreault**, artiste poète/slameur de la région, de **Richard Séguin**, auteur-compositeur-interprète, sous la coordination de **Jean-François Létourneau**, enseignant en littérature au Cégep de Sherbrooke. Plusieurs grands noms prendront aussi part à cette nuit poétique dont **Zachary Richard**, **Chloé Sainte-Marie**, **Patrice Desbiens**, **Yolande Villemaire**, **Claude Beausoleil**, **Sophie Bienvenu** et plusieurs autres.

En plus de voir son texte exposé sur une des nouvelles installations du sentier Poétique, la personne gagnante recevra un prix en argent et une passe VIP pour deux personnes lui permettant d'assister à LA NUIT DE LA POÉSIE gratuitement. Différents prix de participation

seront également distribués parmi les auteurs amateurs.

Textes admis au concours

- Tous les styles littéraires sont acceptés : poèmes, contes, récits, slam...
- La longueur des textes peut varier entre 50 et 300 mots
- Les textes doivent être rédigés en français
- Groupes d'âge visés : Les auteurs doivent être âgés entre 12 et 18 ans (étudiants du secondaire) et de 65 ans à 99 ans.
- Pour soumettre vos textes ou demander de l'information, faites-les parvenir à : mobiusdd@hotmail.com

Pour de l'information, vous pouvez aussi téléphoner au 819 346-1527 et demander **Stéphane Lemire**. Date limite : 5 mai 2016.

« Ce que j'entreprends est insensé et n'aura aucun succès dans le public. N'importe, il faut écrire pour soi, avant tout. C'est la seule chance de faire beau. »

Correspondance, à Mlle Leroyer de Chantepie, 11 juillet 1858, Gustave Flaubert

NOUVEAU À COMPTON



L'Instant Présent
RESSOURCEMENT



Carole Roy

Concert de bols de cristal et méditation silencieuse

Tous les mardis à 19 h. Coût: Don du coeur
Possibilité de faire un concert privé ou semi-privé sur demande.

Initiation à la méditation pour les enfants et les adultes

Retraite et/ou Journée ressourcement

Vous vivez un deuil, des remises en question, vous avez besoin de vous retirer? Il me fera plaisir de vous accueillir selon vos besoins.

Hébergement court terme (chambre et déjeuner)

Massages (thérapeutique et détente)

Femme enceinte. Pierres chaudes. Plus de 15 ans d'expérience. Reçu pour vos assurances et chèque-cadeau disponible.

Drainage lymphatique

Soins énergétiques

Atelier et Conférence

Suivez-moi sur Facebook et visitez mon site pour être au courant de nos futurs ateliers et conférences.

AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER!

Pour plus d'informations:

819 993-8237

mayanda777@gmail.com

9, chemin de la Station, Compton

(Sous le même toit que le Gîte Belle Ancolie)

mayanda777.wix.com/instantpresent



L'Instant Présent

ATELIERS ET CONFÉRENCES À VENIR:

• Atelier découverte: DANSE GITANE

Mercredi 23 mars 2016 à 19 h. Coût: Don du coeur
Par Lila. Pour information: 819 679-0361.

• Atelier découverte: YOGA

Jeudi 24 mars 2016 à 17 h 30 et à 19 h. Coût: Don du coeur
Apportez votre tapis. Par July Sanschagrin.

• Atelier: INITIATION: SE SOIGNER PAR LES PLANTES

- Lundi 28 mars 2016 19 h: Système respiratoire et immunitaire
 - Lundi 11 avril 2016 19 h: Système digestif, cure, détoxification
- Coût: Don du coeur. Par Jordane Masson, conseillère en produits naturels.

• Atelier: LE CHANT DES VOYELLES

Lundi 4 avril 2016 à 19 h. Outils efficace et rapide pour élever notre fréquence vibratoire. Coût: Don du coeur. Par Olivier Dubuc.

• Atelier: NUMÉROLOGIE: Ouvrir les portes de la perception

Jeudi 7 avril 2016 à 19 h. Acquérir un outil simple et utile pour votre quotidien. Coût: 10 \$. Par Pierre Larois. Sur réservation.

• Souper conférence: VIVRE AU PRÉSENT

Jeudi 14 avril 2016 à 18 h. Sur réservation. Menu végétarien.
Coût: Don du coeur. Par Carole Roy.

• Weekend sur L'AUTOSUFFISANCE par le Domaine Coquelicots

Samedi et dimanche 7-8 mai 2016 (Sur réservation, places limitées)

- Conférence sur l'autosuffisance. Coût: 15 \$
- Atelier: Fabriquer son savon à lessive. Coût: 38 \$
- Atelier: Jardinage. Coût: 38 \$
- Atelier: Conserve. Coût: 38 \$

Possibilité d'un tout inclus: 250\$ pour tout le weekend.
Inclus: Les ateliers, une nuitée, un souper et un déjeuner.



La semence du verrat

Une nouvelle de Benoît Bouthillette

... Suite



Précédemment, dans l'histoire, l'inspecteur Benjamin Sioui, grand amateur de Compton, se réveillait à l'auberge Le Bocage avant d'aller se baigner dans la rivière Moe, pour ensuite prendre la direction du village où il se rend à la messe.

J'arrive à l'église. Je stationne mon scooter à l'arrière, près du parc des Lions. Ce parc est une merveille. (D'ailleurs, chaque fois que je pense au club des Lions, ça me rappelle les boîtes à biscuits de mon enfance, et ça me remplit de joie...) Des gamines courent parmi les maisonnettes en bois du marché public. Leurs cris font s'envoler le couple de cardinaux qui s'ébrouaient dans la fontaine. J'enlève mon casque et me dirige vers le perron.

Pour ceux qui ne sont jamais allés à l'église de Compton, ou qui ne l'ont jamais vue, on pourrait penser, lorsqu'on la regarde de face, à une immense cabane à oiseaux. (Elle aurait donc pu porter le nom de Saint-François d'Assise, le saint qui parlait aux oiseaux. J'ai toujours trouvé ça cool, l'idée de jaser avec des mésanges... Mais j'aime bien aussi qu'on ait donné à l'église le nom de Saint Thomas d'Aquin. C'est lui qui nous rappelait, après tout, que « Nous valons ce que nous valent nos joies. ») De loin,

lorsqu'on arrive par la route 147 et que l'on n'aperçoit que la pente de son immense toit, on pourrait se dire que c'est une tente géante, et ça tomberait bien : le meilleur camping du Québec se situe justement à Compton. C'est d'ailleurs là que j'irai prendre ma marche, après la messe.

C'est en m'asseyant sur mon banc d'église que j'ai connu mon premier désagrément de la journée. Une dame, en bonne chrétienne, qui se retourne et me dévisage avec un air de bœuf à donner des complexes à toutes les vaches laitières de la région. Elle veut me faire sentir que je ne suis pas à ma place. Sans raison, juste parce qu'elle ne me connaît pas. Peut-être parce que j'ai les cheveux trop longs, ou la barbe pas faite. Peut-être juste parce que j'ai une face d'étranger, alors que mes ancêtres sont arrivés sur ce continent, il y a dix mille ans...

La cérémonie commence. Il y a deux moments que j'adore, par-dessus tout, à la messe de Compton. D'abord, lorsque le maître de chorale entonne les Psaumes : il a une voix d'une telle pureté, c'est aussi beau que le soleil qui se lève sur un matin de congé. Puis le sourire du diacre, lorsqu'il annonce l'évangile en déclarant « Bonne nouvelle ! » : c'est sincère, ça vient du cœur, et ça réchauffe aussi.

La messe terminée, je laisse mon



J'arrive à l'église...
Crédit photo: Lisette Proulx, Lilimagine.

scooter dans le stationnement et je descends en direction du camping par le chemin Hatley. J'arrête au Bonichoix en passant, où m'attend le deuxième désagrément de la journée : accotés sur le comptoir des fromages, un trio de vieux monsieurs désagréables jettent leur fiel sur tout ce qui bouge. Ça potine comme des commères, version Bougons du Temps d'une paix. Je salue le jeune proprio de l'épicerie en me dépêchant de sortir. J'aime bien ce garçon, il a tout du pilier de village en devenir.

Je passe devant le cimetière, je franchis la barrière du camping et me dirige vers la gauche, en direction du sentier pédestre. Et c'est en franchissant le premier ponceau qui surplombe le petit ruisseau

délimitant la partie la plus isolée du camping que ma journée a pris un tour vraiment désagréable : au creux du torrent, les quatre pattes en l'air, la langue pendante et son groin enfoncé dans la vase, un pourceau, un porcelet, git sans vie dans les lueurs de la matinée naissante.

À SUIVRE...

L'auteur comptonois, récipiendaire du Prix Saint-Pâcome 2005 du roman policier, publiait l'automne dernier L'heure sans ombre, aux éditions Druide. À la fin du roman, il remercie les gens de Compton de lui offrir le cadre et la sérénité nécessaires à la poursuite de son écriture. Vous pourrez la suite de cette nouvelle exclusive dans le prochain numéro de L'Écho.

ANIMAUX DE COMPAGNIE | NOURRITURE | PRODUITS | ACCESSOIRES | SERVICE DE TOILETTAGE | PENSION

392, RUE ST-JACQUES SUD, COATICOOK (QUÉBEC) J1A 2N9 | 819 849-7913 | CHEZCHANEL.COM

Une animalerie et plus...

Chez Chanel

Les conseils de Miss Pixel

ÇA ME PIQUE!
Depuis quelque temps, je n'arrête pas de me gratter. Mimi la chatte me dit que c'est parce que j'ai des puces. Mais j'en ai pas! Ça me démange parce que c'est l'hiver... Oui, oui! Ma peau est sèche à cause du chauffage et parce que je joue beaucoup dans la neige... Par chance que chez Chanel on trouve des crèmes à la lanoline et des huiles d'émeu pour me soulager. Ouf! Wouf!

À VENDRE À COMPTON

2 immeubles à revenus, dont un 4 et un 5 logements avec des 3 ½ tous loués, rien d'inclus.

Serge Riendeau
Courtier immobilier
819.348.6444
info@sergeriendeau.com
www.sergeriendeau.com

82 Rue des Blés et
495 Rue du Hameau

VOTRE COURTIER IMMOBILIER
ET RÉSIDENT DE COMPTON
DEPUIS 12 ANS

14 ANNÉES
D'EXPÉRIENCE EN
IMMOBILIER

Serge Riendeau
Courtier immobilier
819.348.6444
info@sergeriendeau.com
www.sergeriendeau.com

TITULAIRE DE PERMIS
OACIQ
ORGANISME D'AUTORÉGLEMENTATION
DU COURTAGE IMMOBILIER DU QUÉBEC

**Résidentiel
Commercial
Agricole**

*Nos sincères sympathies
à la famille et aux proches de:*

Angélie Paridaens Simon Gagner
Bernadette Leroux Roy Gisèle Hélié Goupil
Rose-Hélène Isabelle Fauteux

CENTRE FUNÉRAIRE
COOPÉRATIF RÉGION
DE COATICOOK

(819) 849-6688
www.cfcoaticook.com





Écho de la paroisse Notre-Dame-de-l'Unité



Comme vous le savez, vous avez été sollicités par des représentants de la paroisse pour l'achat de billets de loterie. Nous avons vendu la presque totalité des 350 à vendre. Merci à tous ceux et celles qui s'en sont procurés!

Par contre, comme il nous en reste encore quelques-uns, nous invitons chaleureusement les intéressés à communiquer avec le presbytère de Compton au 819 835-5474 et ainsi courir la chance de gagner plusieurs beaux prix en argent tout en contribuant au bon fonctionnement de notre église.

Nous tenons également à remercier tous les vendeurs qui, par téléphone ou en faisant du porte à porte, nous ont aidés à atteindre nos objectifs. Un merci tout spécial à Mme Suzanne Breault et à M. Roméo Lapointe pour leur dévouement dans la bonne gestion de ce projet de vente de billets. Sans vous, nous n'aurions pas réussi!

Nous vous tiendrons au courant des noms des gagnants dès que les tirages débiteront le 13 mars prochain tout en continuant de vous informer chaque mois des nouvelles de notre belle communauté paroissiale. Nous souhaitons bonne chance à tous les participants.

- Votre conseil de gestion, Suzanne Mc Gee, présidente

Écho de la bibliothèque municipale

« *Un livre est une fenêtre par laquelle on s'évade* » **Julien Green**

La gagnante du tirage de Noël, un chèque-cadeau de 25 \$ de la Biblairie GGC, est Maïka Madore. Félicitations Maïka!

Expositions itinérantes : à partir du mois de février, vous êtes invités à venir voir la nouvelle exposition *La Magie des Pierres* à la bibliothèque.

La Magie des pierres : Le monde minéral est fascinant, mais, aussi, peu connu par la plupart d'entre nous. Voici donc une magnifique collection de minéraux, de pierres semi-précieuses de même que plusieurs livres sur le sujet. Des pièces d'art exceptionnelles réalisées avec des pierres ajoutent une fantaisie à cette exposition.

Livres à vendre : Nous avons une bonne sélection de livres usagés à vendre entre 0,25 \$ et 2,00 \$. En voici quelques exemples ...



Bon coup

Plaisirs d'hiver...
sur l'herbe!

Les familles de Compton ne se sont pas laissés décourager par les conditions climatiques aux *Plaisirs d'hiver*. Une centaine de personnes se sont présentées au Récré-O-Parc avec la ferme intention de s'amuser. Malgré la chaleur, une belle glace attendait les patineurs et un joli feu de camp a réchauffé les jaseurs et les amateurs de hot-dogs.

Pas de neige, qu'à cela ne tienne! Le gazon et un peu de boue n'ont fait qu'ajouter au plaisir des joutes de Yukigassen. Casqués et armés de balles de caoutchouc, petits et grands, familles et amis se sont joyeusement affrontés tout l'après-midi. Bref, une fête réussie et beaucoup de brassées de lavage dimanche soir...



Concours Artistes récupérateurs de la Ressourcerie des Frontières

Créez une œuvre à partir de matières recyclées et courez la chance de gagner de généreux prix

PROLONGATION DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTION jusqu'au 29 février 2016

PLUS DE 6 800 \$ EN PRIX!

Pas encore certain de vouloir participer? Peut-être que les prix à remporter lors du concours vous convaincront... Grâce à l'appui de précieux partenaires et commanditaires, la Ressourcerie des Frontières remettra plus de 6 800 \$ en prix lors du souper-gala qui couronnera les grands gagnants, en octobre 2016.

CONCOURS OUVERT À TOUS LES RÉSIDENTS DU QUÉBEC

Divisé en quatre catégories : Artistes professionnels - Jeunes artistes en herbe (18 ans et moins) - Grand public - Organismes communautaires et écoles primaires et secondaires (œuvre collective)

ÉTAPES du CONCOURS

1. Période d'inscription : 1er oct. 2015 au 29 février 2016
2. Période de création et de dépôt de l'œuvre : jusqu'au 30 juin 2016
3. Dévoilement des finalistes : juillet 2016
4. Exposition des œuvres des finalistes : juillet à septembre 2016
5. Dévoilement des gagnants (souper-gala-spectacle) : octobre 2016

La description des prix, les détails du concours et la fiche d'inscription sont disponibles sur le site web de la Ressourcerie à www.ressourceriedesfrontieres.com ou au 819 804-1018

Maîtriser les technologies informatiques, c'est notre passion.

Votre équipe d'experts certifiés

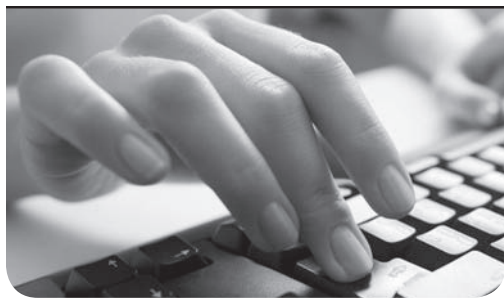
pc expert
SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

Service d'entretien du parc informatique

- Minimise les temps d'arrêts causés par les pannes informatiques
- Sécurise vos données, vos sauvegardes, vos transactions en ligne et votre réseau
- Maintient votre parc informatique à sa pleine performance
- Évite la surutilisation et le remplacement hâtif de vos équipements

Téléphone **819 849-1010** Télécopieur **819 849-0643**
Vente & service ventes@pc-expert.ca Site Web www.pc-expert.ca
45, rue Wellington, Coaticook, QC J1A 2H6

MARCHAND AFFILIÉ
millennium
SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES



Le Courrier des lecteurs

Vous avez le goût de publier dans L'écho? Cette page est pour vous!

Livrez votre opinion sur un sujet, commentez un article, partagez un texte, un poème, une histoire, une photo avec une légende, etc. Votre participation est vraiment la bienvenue!

Information : echo@lilimagine.com | 819 835-0048

Que les B.S., les pauvres aillent travailler!

- Par Serge Rodier

Combien de fois l'a-t-on entendu, ce commentaire? La plupart du temps, cela provient de gens qui ont réussi. Tant mieux pour eux, s'ils ont eu des opportunités, mais de là à penser que toutes et tous peuvent gravir l'échelon social, c'est de l'utopie. Hormis ce préjugé tenace, il y a bien pire, c'est que le gouvernement avec son projet de loi 70 entretient celui-ci. Il veut punir de 250 \$ les nouveaux assistés sociaux aptes au travail plutôt que de maintenir ses anciens programmes d'intégration ou de support au travail. N'oublions pas que les pauvres, ce ne sont pas seulement les «B.S.», il y a tous ces gens qui travaillent à temps partiel, au salaire minimum et les retraités qui ont le supplément de revenu garanti (40 %).

Si on revient aux assistés sociaux aptes au travail, sachez qu'ils n'auront que 623 \$ par mois pour survivre. Les autres, avec des contraintes (handicap et autres), n'ont que 704 \$ (ensuite ce montant se bonifie si vous avez des enfants, etc.). Est-ce que la mesure punitive qui s'adresse aux nouveaux adhérents va aider ces gens à intégrer le milieu du travail? Je ne crois pas, car il n'y a qu'un emploi disponible pour six personnes qui en font la recherche. Les entreprises ont le beau jeu pour sélectionner les candidats. Pourtant en Estrie, on voit beaucoup de pancartes «Nous embauchons». Pourquoi ces panneaux sont-ils toujours là? Ce n'est pas sorcier; les entreprises sélectionnent les candidats; âge, sexe, antécédents médicaux, etc., c'est leurs prérogatives. Et que proposent-elles? Des salaires insuffisants (les plus bas du Québec en Estrie), sans compter de piteux avantages sociaux! (Certaines entreprises font des efforts, je l'admets, mais elles sont rarissimes).

La moitié du minimum nécessaire

Selon la Mesure du panier de consommation, 623 \$ par mois, c'est vivre avec la moitié du minimum nécessaire pour couvrir ses besoins de base et demeurer en santé. Le gouvernement se trompe avec le projet de loi 70! «C'est une approche punitive, nous dit Évelyne Pedneault de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. On ne peut rejeter l'entière responsabilité de l'intégration au marché du travail sur les individus sans s'attaquer en même temps aux causes profondes de la rareté et de l'inaccessibilité des emplois».

Compton n'est pas épargné

Ce sujet vous semble un peu éloigné de Compton? Détrompez-vous! Des gens pauvres, il n'y en a à Compton, comme ailleurs. Le comptoir familial n'a pas été créé pour rien. Au dire des bénévoles, il y a de l'achalandage tout le temps. Il y a même des gens qui, sous la honte de leur pauvreté, demandent de pouvoir se présenter en dehors des heures d'ouverture, car ils ne peuvent même pas se permettre de payer le prix normal du comptoir. «On a vu des gens qui arrivent avec un 5 \$ pour tout budget pour habiller leurs enfants pour l'hiver». Pour ma part, je soutiendrai de tout mon cœur ce centre et j'invite les gens à donner les vêtements et accessoires qu'ils n'utilisent plus.

J'espère également que la Municipalité ira chercher tous les sous nécessaires au Fonds de développement de la MRC de Coaticook pour cet organisme sans but lucratif. Rappelons-nous que ce Fonds provient du gouvernement depuis qu'il a pelleté davantage de ses responsabilités dans la cour des Municipalités alors que les élus n'avaient pas été élus sur une base aussi large. Ainsi, beaucoup d'organismes sociaux doivent maintenant quêter des sous à plusieurs paliers.

Menace aux services aux citoyens

C'est par cette Approche territoriale intégrée (ATI), transformée sous diverses appellations comme Fonds de développement des territoires, que le gouvernement quitte ses responsabilités politiques. L'abolition du CLD et de la CRÉ (conférence régionale des élus-s) est un des exemples de cette volonté gouvernementale de s'éloigner des citoyens. Bien sûr, on a vu des coupes ailleurs, les CPE en sont le dernier exemple. Ce sont les services aux citoyens qui sont menacés de toute part. Nous félicitons, en

passant, tous les organismes qui aident vraiment les citoyennes et citoyens, comme le Centre d'action bénévole (CAB) et tous les aidants «naturels» qui soutiennent les gens dans le besoin.

Créer la richesse

Un jour, cela pourrait être vous qui auriez besoin de ces organismes communautaires. Ils ont certes besoin de bénévoles, mais ils ont aussi besoin que le gouvernement réinvestisse dans ce domaine pour réduire l'écart entre les riches et les pauvres. Il y a belle lurette que cela a été amplement démontré : un dollar dépensé pour résoudre les inégalités sociales est plus efficace qu'un dollar investi dans des éléphants blancs (Magnolia, Pérolia, C-Series, etc.). On entend souvent dire que les entreprises dorment sur leur liquidité, en effet, et quand elles dorment, elles ne créent pas de richesse!

Vos pharmaciens vous parlent! L'INFARCTUS

Qu'est-ce que c'est un infarctus?

Lorsque la circulation sanguine vers le cœur est ralentie ou interrompue par un blocage, une crise cardiaque se produit. Dans plus de 90 % des cas de crise cardiaque, ce blocage est causé par un caillot sanguin. Le blocage peut aussi être causé par un rétrécissement de l'artère coronaire provoqué par des années d'accumulation de plaque. Une crise cardiaque peut aussi survenir lors de la contraction temporaire ou d'un spasme sévère d'une artère coronaire, qui interrompt l'apport de sang au cœur. La durée de l'interruption de la circulation sanguine déterminera l'étendue des dommages causés au cœur.



Douleur ou inconfort thoracique (pression ou inconfort, serrement, douleur vive, sensation de brûlure ou de lourdeur à la poitrine)



Inconfort à d'autres régions du haut du corps (cou, mâchoires, épaules, bras ou dos)



Sueurs



Nausée



Étourdissement



Essoufflement

Les signes d'une crise cardiaque

Chaque année, des milliers de Canadiens succombent à une crise cardiaque parce qu'ils ne reçoivent pas le traitement médical approprié assez rapidement. Apprenez à reconnaître les signes d'une crise cardiaque afin de pouvoir réagir rapidement pour sauver des vies. Il est important de comprendre cet avertissement. Les signes varient d'une personne à l'autre et qu'ils ne sont pas toujours soudains ou aigus. Même si une douleur ou un inconfort thoraciques sont les symptômes les plus courants d'une crise cardiaque chez les hommes et les femmes, certaines personnes ne ressentent pas cette douleur ou cet inconfort ou alors faiblement seulement. Certaines personnes n'ont qu'un symptôme, d'autres éprouvent une combinaison de symptômes.

Si vous ressentez l'un ou l'autre de ces signaux, vous devriez :

- COMPOSER LE 9-1-1 immédiatement, ou demander à quelqu'un de le faire pour vous.
- Cesser toute activité et vous asseoir ou vous allonger, dans la position dans laquelle vous êtes le plus confortable.
- Si vous prenez habituellement de la nitroglycérine, en prendre une dose normale.
- Si le standardiste du 9-1-1 vous le conseille, mâchez et avalez un comprimé pour adulte ou deux comprimés de 80 mg d'AAS (acide acétylsalicylique ou aspirine) à condition que vous n'y soyez pas allergique ou intolérant. L'aspirine ne remplace pas les soins médicaux. Appelez le 9-1-1 ou votre numéro local d'intervention d'urgence en premier.
- Restez calme et attendez l'arrivée des secours.

Pharmaciens-propriétaires membres affiliés à :



Proximed

Chantal Dionne et Éric Portelance Pharmaciens Inc.
6630, route Louis-S.-Saint-Laurent, Compton • 819 835-9999
Lundi au mercredi : 9 h à 18 h • Jeudi et vendredi : 9 h à 19 h • Samedi : 9 h à 17 h





La Boutique Lucille

Le comptoir familial déménage! Où, quand, comment, pourquoi?

La population de Compton s'accroît, c'est merveilleux, et l'école Louis-S-St-Laurent ne suffit plus à la demande. Il lui faut de nouveaux locaux. Ainsi, pour faire place à nos jeunes écoliers et les garder dans notre milieu, le comptoir familial doit se reloger.

Les gestionnaires de l'église de Compton offrent au comptoir familial une belle place au sous-sol. Les aménagements sont commencés, il faut faire vite pour qu'à la fin du mois d'avril, nous soyons déménagés et opérationnels.



Vente à 3 \$ le sac!

Mais d'ici là, les activités du comptoir se poursuivent comme à l'habitude. Au début du mois de mars, les 2-3 et 9-10, il y a la vente à 3,00 \$ le sac. Soyez des nôtres, car nous aimerions baisser substantiellement les inventaires de la marchandise d'hiver. **Aussi, n'oubliez pas le bac de dépôt très pratique à la droite du centre communautaire.**

Conférence *Patrimoine et paysages* de la MRC de Coaticook

Gérard Beudet, conférencier
Jeudi 17 mars 2016 de 17 h à 19 h – GRATUIT
Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
116, rue Wellington, Coaticook

Un léger goûter vous sera offert.

Monsieur **Gérard Beudet** est urbaniste et professeur titulaire à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de la faculté de l'aménagement à l'Université de Montréal.

Inscription : laissez votre nom et votre numéro de téléphone au 819 849-7083, poste 228 ou à culture@mrcdecoaticook.qc.ca.

Gagnants du Li-Gagn-ons du mois de février 2016

500 \$: Louise Lavigne et André Favreau, Sherbrooke n° 185
500 \$: Réginald et Denise Dassylva, Compton, n° 080
300 \$: Carmen Gaulin et Louise Breault, Compton, n° 146
300 \$: Diane Bissonnette, Coaticook, n° 044
200 \$: Jacques et Ginette Hivert, Compton, n° 213
200 \$: Élégance V. R. Inc., Sherbrooke, n° 084
150 \$: Michaël Viens, Coaticook, n° 252



Félicitations à tous ces gagnants et bonne chance à tous pour les prochains tirages.

Claire B. Gagnon, responsable

Veilleux
Mini-Excavation
R.R.Q. 18301 9406-25

- Dénégement
- Transport de terre, sable et gravier
- Drainage
- Champ d'épuration

Info : **Tommy Veilleux**
Rés. : 819 835-0877 • Cell. : 819 572-3806
6740, Rte Louis-S. St-Laurent, Compton, Qc, J0B 1L0

Service d'aide domestique de la région de Coaticook

- Entretien ménager léger
- Grand ménage
- Préparation de repas
- Présence surveillance
- Aide aux courses
- Entretien des vêtements

819-849-7716
sadrc@videotron.ca
aidedomestiquecoaticook.org

CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE
DE LA MRC DE COATICOOK

VOS IMPÔTS SONT UN CASSE-TÊTE?

Nous serons bientôt dans votre municipalité



Le jeudi 24 mars 2016 de 13 h 30 à 16 h
À la résidence Manoir de Chez nous (4, ch. de la Station)
(ou à Coaticook : les 2-9-16-30 mars, les 6-13-20 avril,
au sous-sol de l'Église St-Jean, 50, rue Court)

Les bénévoles du CAB recueilleront vos documents. Ils transmettront ceux-ci aux personnes qui ont été formées pour remplir vos déclarations.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Personne seule : Revenus annuels de 25 000 \$ et -
Couple : Revenus annuels de 33 000 \$ et -
1 adulte avec 1 enfant : Revenus annuels de 30 000 \$ et -
(2 000 \$ pour chaque personne supplémentaire)
ET
Vous gagnez – de 1 000 \$/an en revenus d'intérêts
Apportez votre compte de taxes et votre relevé 31.
Des frais de dossier et de traitement de 3 \$
sont payables à l'inscription.

Pour de plus amples informations : 819 849-7011 poste 224 ou 225



Appelez pour une collecte
à domicile sans frais.

Ressourcerie des Frontières
177, rue Cutting, Coaticook
Tél. : 819 804-1018

Adrienne Houle

Avocate

289, Baldwin, bur. 4
Coaticook (Québec)
J1A 2A2

tél : 819 849-3103
fax : 819 849-6019
adrienne.houle@bellnet.ca

SERVICE RAPIDE
TRAVAIL GARANTI

Luc Jacques
SERVICE

REPARATION D'APPAREILS
MÉNAGERS DE TOUTES MARQUES
(819) 849-0250 ou 821-0784



Service autorisé des compagnies

Le Supermarché en région

SUPERMARCHÉ

IGA
COATICOOK

Le plaisir de

**mieux
manger**

265, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B5
Tél. : (819) 849-6226 Téléc. : (819) 849-2579

*Notre priorité est de toujours
mieux vous servir.*





Association coopérative
d'économie familiale
de l'Estrie

Membre de l'Union des consommateurs

En cette saison froide, il existe un service gratuit, bon pour le confort et pour l'environnement

Vous êtes locataire ou propriétaire?

Vous recevez une facture d'énergie pour le chauffage?

Vous avez l'impression de chauffer l'extérieur l'hiver?

Vous n'avez pas bénéficié d'une visite Éconologis dans les cinq dernières années?

Vos revenus ne dépassent pas les seuils d'admissibilité?



ÉCONOLOGIS

SEUILS DE REVENUS ADMISSIBLES AU PROGRAMME

Le seuil augmente pour les personnes supplémentaires

Nombre d'occupants / Revenu familial maximal*

1 personne / 24 328 \$

2 personnes / 30 286 \$

3 personnes / 37 234 \$

4 personnes / 45 206 \$

*Selon le carnet de réclamation du mois courant, l'avis de cotisation fédéral ou provincial 2014 ou le programme Allocation-logement pour l'année en cours.

OUI? Vous êtes donc admissible à la visite Éconologis. Offert par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, le programme Éconologis est livré par différents organismes partout au Québec. L'ACEF Estrie, permet aux ménages à budget modeste, tant propriétaires que locataires, d'améliorer le confort de leur résidence.

Éconologis comporte deux volets entièrement gratuits. Le premier inclut des conseils personnalisés et des travaux légers de calfeutrage et d'installation de produits liés à l'efficacité énergétique pour faire face à

l'hiver. Le deuxième volet prévoit la pose de thermostats électroniques, programmables ou non, sous certaines conditions.

« Le programme a pour but d'informer les gens sur les différentes façons de rendre leur domicile plus efficace et aussi de les sensibiliser au fait qu'en changeant simplement quelques petites habitudes de vie, ça peut leur permettre de mieux contrôler leur consommation d'énergie et en même temps d'améliorer leur confort », indique Hugo Payeur, coordonnateur du programme.

Pour obtenir plus d'information, pour vérifier votre admissibilité et pour prendre rendez-vous, appelez-nous au 819 563-1585. Tous les détails du programme sont accessibles à l'adresse suivante : www.econologis.gouv.qc.ca

Éconologis est un programme saisonnier du Ministère qui offre gratuitement des conseils et des produits liés à l'efficacité énergétique à la maison.

Source : Hugo Payeur 819 563-8144

Coordonnateur du programme Éconologis, région de l'Estrie

Licence R.B.Q. # 5650-3352-01

Municipalité de Compton

3, chemin de Hatley, Compton J0B 1L0
Horaires réguliers : du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.
Tél. : 819 835-5584
Téléc. : 819 835-5750
muncompton@axion.ca
Urgences : 9-1-1

Collecte de l'ensemble des matières résiduelles : bac noir, brun, bleu et plastiques agricoles
Voir www.compton.ca

Permis obligatoires

-Licence de chiens : 15 \$.
-Enregistrement du système d'alarme.
-Permis de construction, de rénovation, d'agrandissement, de démolition d'habitation, de garage, de remise ou lors de la pose d'enseigne. Pour le traitement des eaux usées ou le captage d'eau, l'abattage d'arbre en zone urbaine ou toute autre information, contactez monsieur Alain Beaulieu, inspecteur, au 819 835-5584 ou 819 835-5436.
-Permis de feu, de feu d'artifice, de feu de branches : obligatoire 365 jours par année, sous peine d'amende, 819 835-5584.

Travaux d'aménagement de cours d'eau et de coupe forestière

Pour obtenir des informations ou un permis, communiquez avec monsieur Jean-Bernard Audet de la MRC de Coaticook au 819 849-9166.

Récupération de la peinture, des contenants de peinture aérosol et des huiles usées

Garage municipal, 6505, route Louis-S.-St-Laurent : les premier et troisième vendredis du mois, entre 9 h et 15 h.

Centre communautaire Notre-Dame des Prés

29, chemin Hatley, 819 835-5584
La salle communautaire est ouverte du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h. Apportez vos jeux.
Réservation ou location de salles.

Bibliothèque municipale

29, chemin de Hatley 819 835-0404
Ouvert les mardis de 16 h 30 à 19 h, les mercredis de 14 h à 19 h et les jeudis de 16 h 30 à 19 h.

Boutique Lucille (Comptoir familial)

29, chemin de Hatley
819 835-9898
Nouvel horaire : mercredi et jeudi de 13 h à 19 h
Votre comptoir est situé en face de la COOP Compton.

Annoncez dans L'écho de Compton

L'écho est un journal lu, apprécié et conservé en tant que bottin pour Compton. En plus de la publicité publiée chaque mois, les annonceurs sont gratuitement inscrits dans le bottin mensuel en dernière page de L'écho.

Les annonceurs trouvent dans L'écho un moyen privilégié de pénétrer ce marché de 3 000 habitants, fiers de leur municipalité et de leur journal.

Vous vivez à l'extérieur de Compton et désirez vous abonner à L'écho? Contactez le 819 835-0048 lisette@lilimagine.com

Rédaction : Lisette Proulx
Collaborateurs et collaboratrices du mois : Danielle Goyette, Serge Rodier, Chantal Dionne, Éric Portelance, Benoît Bouthillette, Patrick Lanctôt et Suzanne Mc Gee
Infographie : Christian Simard
Photos : Lilimagine (Lisette Proulx), sauf grande photo à la une : Jean-François Bélanger
Révision : Danielle Goyette



Séances du conseil

**Prochaine assemblée régulière du conseil :
le mardi 8 mars 2016 à 19 h 30**

**Heures d'ouverture du bureau municipal :
du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.**

L'écho de Compton sur Facebook!

L'écho c'est vous aussi! N'hésitez pas à ajouter votre grain de sel en publiant vos photos et nouvelles sur la page Facebook de L'écho de Compton : www.facebook.com/comptonecho
La version Facebook de L'écho de Compton permet le partage dynamique des informations sur la vie municipale, commerciale, sociale et culturelle de notre milieu.



Nos annonceurs

Adrienne Houle, avocate	819 849-3103
Animalerie Chez Channel	819 849-7913
Bonichoux	819 835-5492
Centre funéraire coopératif	819 849-6688
Coiffure Navaho	819 835-0223
Collège François-Delaplace	819 837-2882
COOP Compton, Unimat	819 835-5411
Daniel Parent, arpenteur-géomètre	819 849-4100
Denis Brouillard achat de coupes de bois	819 835-5554
Dépanneur Relais du Domaine	819 835-9448
École Sygghi Danse	819 835-0478
Ferblanterie Edgar Roy	819 849-0532
Gérard Leblanc, courtier d'assurance	819 835-9511
Gérin-Custeau-Francoeur, notaires	819 849-4855
Guy Hardy, député	819 565-3367
IGA Coaticook	819 849-6226
Lajeunesse Tuyauterie et Cie.	819 849-9793
Les entreprises Éric Groleau	819 574-7550
L'instant présent, ressourcement	819 993-8237
Luc Jacques, réparation électroménagers	819 849-0250
JM Martineau, électricien	819 835-5773
Marie-Claude Bibeau, députée	819 347-2598
Miche Crocrot, traiteur	819 835-5785
PC Expert	819 849-1010
Pharmacie ProxiMed	819 835-9999
Promutuel Coaticook, assurances	819 849-9891
Serge Riendeau, courtier immobilier	819 348-6444
Service d'aide domestique	819 849-7716
Sico, Centre de peinture Daniel Laroché	819 849-4410
Station-service Daniel Boivin	819 835-5447
Tommy Veilleux, déneigement, etc.	819 572-3806
Travaux Légers Enr.	819 835-0884
Wood	819 835-0060



LILIMAGINE COMMUNICATION
819 835-0048

lisette@lilimagine.com

RÉDACTION PHOTOGRAPHIE
CRÉATION GRAPHIQUE

Lisez L'écho sur Internet
compton.ca/echo sous l'onglet Vivre à Compton



Vous souhaitez avoir des informations sur la vie à Compton ou sur les rendez-vous à ne pas manquer?
Venez vous informer au www.compton.ca





Concours
L'Amour est dans le pré.
5000 \$ en carte-cadeau à gagner!

Nous vous invitons donc à regarder *L'Amour est dans le pré* en grand nombre à 20 h le jeudi soir à VTélé pour découvrir comment participer au concours. Vous courez la chance de gagner 5 000 \$ chez Unimat, fier partenaire des agriculteurs québécois. Soyez au rendez-vous pour ce moment télé signé Unimat!



Liquidation de poêles, fournaises, souffleuses en inventaire : 10 à 15 % de rabais jusqu'au 20 mars 2016



LUNDI DES MEMBRES

Tous les membres de la Coop Compton bénéficient d'un rabais de 10 % le 1^{er} lundi de chaque mois sur les articles de quincaillerie SEULEMENT, à prix régulier en inventaire.



BESOIN DE PRODUITS PÉTROLIERS?

Contactez votre représentant Richard Bilodeau au 819 820-4256 et pour le propane Nathalie Provencher au 1-800-207-6642



Vos représentants agricoles Jason Morse, Gérald Boivin, Claudiane Côté et Isabelle Guay, membres de l'équipe régionale de vente dirigée par Benoît Pharand pour mieux vous servir.

26, chemin Hatley, Compton
 Tél.: 819 835-5411 Téléc.: 819 835-5412
 courriel: compton@scacompton.com